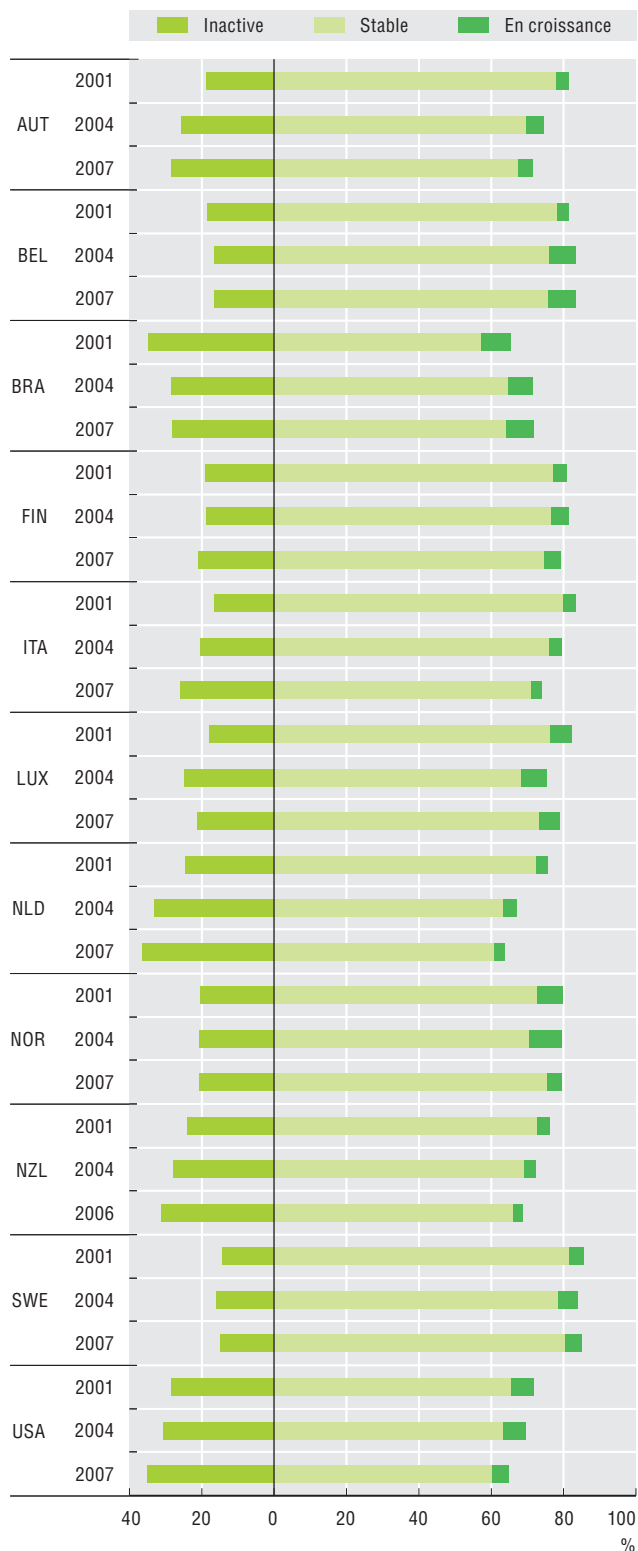


## 4. Dynamique des entreprises

Survie à trois ans et croissance des micro start-ups,  
2001-04, 2004-07, 2007-10

Entreprises employant moins de 10 personnes et existant depuis moins de trois ans, secteur des entreprises non financières



Source : Calculs de l'OCDE à partir des données recueillies dans le cadre du projet DYNEMP, juillet 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932935021>

En général, les jeunes entreprises doivent croître pour ne pas disparaître. Beaucoup ne passent pas le cap des deux premières années, mais celles qui le font contribuent davantage à la création d'emploi que les entreprises anciennes. Pour 2001-10, dans 12 pays, la probabilité moyenne de sortie des micro start-ups dépasse de 8 points de pourcentage celle des entreprises de 11 ans et plus et de taille identique, mais leur contribution à la création brute d'emploi est supérieure de 10 points.

Dans toutes les périodes et économies étudiées, au moins 60 % des start-ups ont moins de 10 employés après trois ans. Environ 5 % des micro start-ups croissent, mais leur contribution à la création nette d'emploi atteint 24 % des emplois initialement créés par les start-ups. Les données recueillies ne permettent pas de chiffrer la part de croissance due aux fusions-acquisitions. La crise de 2008 a fait croître la part des start-ups devenues inactives après trois ans. En revanche, les start-ups en croissance, qui représentent entre 3 % et 9 % des start-ups, voient leur part et contribution à la création nette d'emploi rester stables en période de crise.

En comparant la taille moyenne des entreprises de différentes classes d'âge à un instant donné dans plusieurs pays, on constate que les entreprises de deux ans n'emploient pas plus de 15 personnes et que la taille des entreprises anciennes varie grandement selon les pays : elles emploient presque cinq fois plus de personnes aux États-Unis qu'en Italie.

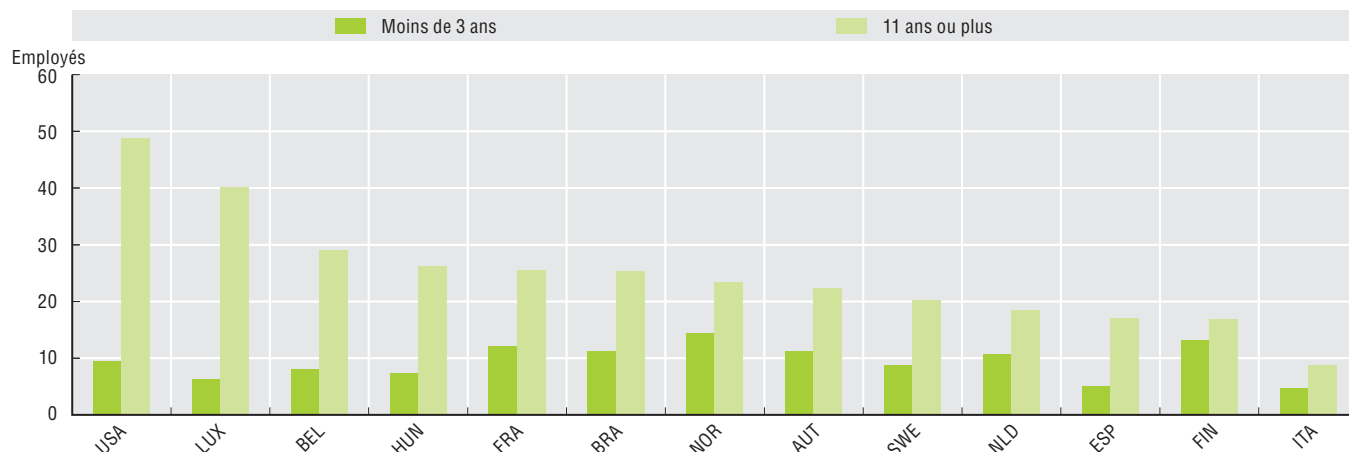
Dans toutes les économies étudiées, la taille initiale des start-ups est en moyenne plus importante dans le secteur manufacturier que dans les services, mais l'écart entre les entreprises de 11 ans ou plus et celles âgées de 3 ans est moindre dans les services que dans les activités de fabrication. Les entreprises anciennes ne sont pas les plus grandes là où les entreprises manufacturières sont, en moyenne, de taille relativement importante lors de leur création (Norvège, Japon et Finlande). Cette situation tient peut-être au tissu industriel, à la taille des marchés et aux conditions-cadres.

## Définitions

Les *micro start-ups* ont moins de trois ans et emploient moins de 10 personnes au début de la période d'observation. La *survie* d'une entreprise renvoie à son existence à l'issue de la période étudiée. Les *entreprises inactives* sont celles pour lesquelles on ne dispose pas d'information sur l'emploi à l'issue de la période d'observation. Les *entreprises stables* n'ont pas changé de classe de taille après trois ans. Les *micro-entreprises* emploient toujours moins de 10 personnes. Les *entreprises en croissance* emploient davantage de personnes et appartiennent à une classe de taille supérieure à la fin des trois ans. Les *entreprises anciennes* sont en activité depuis 11 ans ou plus.

### Taille moyenne des entreprises de moins de 3 ans et de 11 ans ou plus, 2001-10

Secteur des entreprises non financières, cohortes de référence 2001, 2004 et 2007

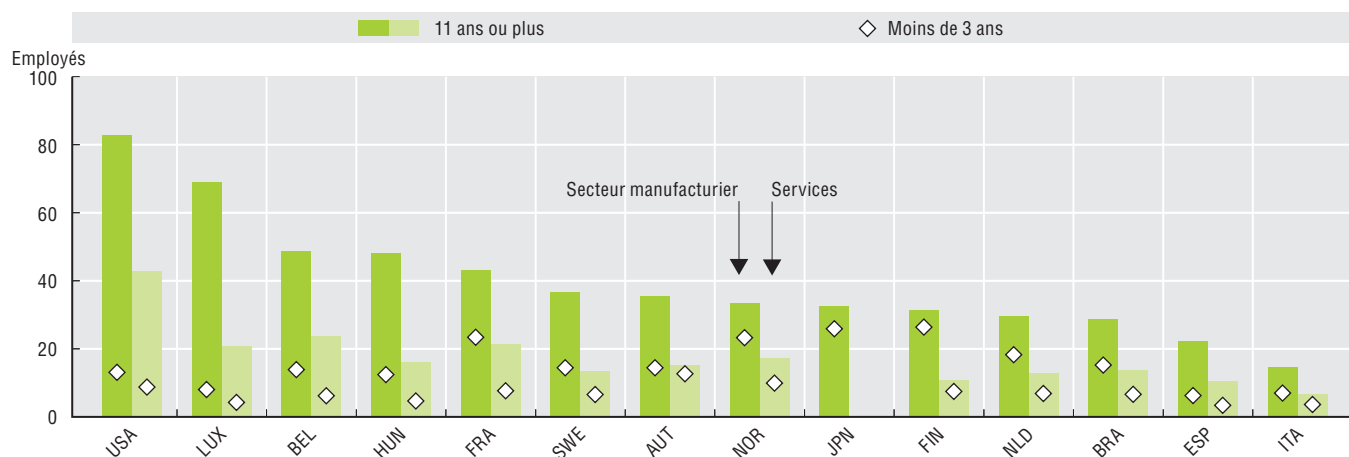


Source : Calculs de l'OCDE à partir des données recueillies dans le cadre du projet DYNEMP, juillet 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932935040>

### Taille moyenne des entreprises de moins de 3 ans et de 11 ans ou plus, par secteur, 2001-10

Cohortes de référence 2001, 2004 et 2007



Source : Calculs de l'OCDE à partir des données recueillies dans le cadre du projet DYNEMP, juillet 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932935059>

### Mesurabilité

Le projet DYNEMP consiste à recueillir des données micro-agrégées sur les start-ups (moins de 3 ans) en vue d'étudier leur performance et survie en 2001-04, 2004-07 et 2007-10. Les entreprises inactives restent dans les registres d'entreprises plus ou moins longtemps avant d'être considérées comme défaillantes, il est donc possible que la part des entreprises actives calculée en dernier soit sous-estimée tant que les données n'ont pas été corrigées. La prudence s'impose lorsque l'on compare les entreprises de différentes économies sur de longues périodes, car les fusions, acquisitions et restructurations – que les données disponibles ne permettent pas de mesurer – peuvent fausser la comparaison. Il convient aussi d'interpréter avec soin la notion de stabilité de la taille des entreprises, car une entreprise peut grandir ou se contracter sans pour autant changer de classe de taille, en particulier lorsque la taille médiane des entreprises est très proche de la limite inférieure de la classe. Par exemple, pour les start-ups de 10 employés ou moins, la valeur médiane se situe à seulement 2 personnes dans les trois grands secteurs. Les entreprises stables contribuent à la création d'emploi : de tous les emplois créés par les start-ups pendant les trois ans considérés, 25 % l'ont été par les start-ups stables en 2001-04, 29 % en 2004-07 et 27 % en 2007-10.



Extrait de :  
**OECD Science, Technology and Industry  
Scoreboard 2013**  
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2013-en](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Dynamique des entreprises », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2013-63-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-63-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).